



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



## GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

### SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 5
Partie 2 Corrections aux cartes .....	6
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	7
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	8, 9

Direction générale des programmes maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

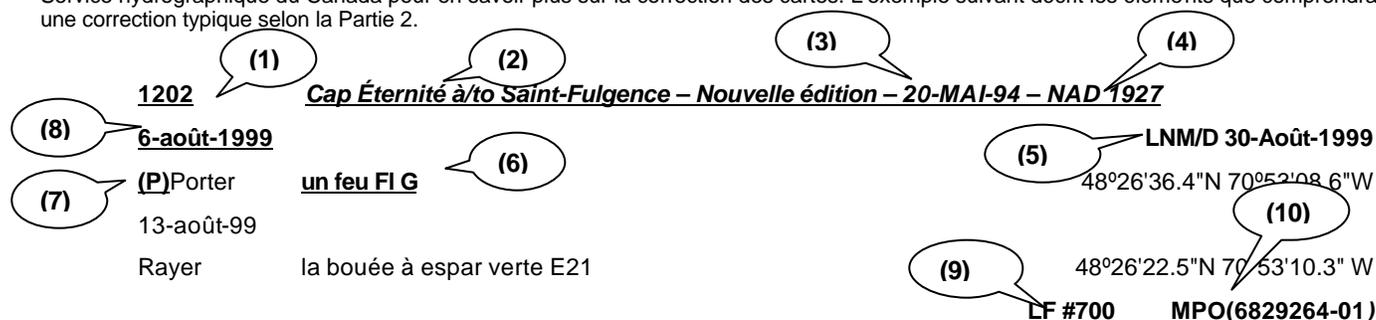
**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *x* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



**1 - Numéro de la carte**

**2 - Titre de la carte**

**3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte**

**4 - Système de référence géodésique**

**5 - Dernière correction**

**6 - Modification de la carte**

**7 - Type d'avis**

**8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte**

**9 - Numéro du Livre des feux**

**10 - Numéro de référence**

La dernière correction est identifiée par **LNMD** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-5369

#### Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR  
Agent d'information opérationnelle  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

#### Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453  
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca  
Information - Avis à la navigation  
[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm)

## SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

**Tableau des stations de référence du DGPS au Canada**

Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

### RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

### ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

## DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

### User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

### Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: \_\_\_\_\_

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/Oui \_\_\_ No / Non \_\_\_

Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_

Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

### Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS

Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.

Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_

Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

**Essential information on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

### User equipment information / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428  
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation
  
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch  
Department of Fisheries and Oceans  
200 Kent Street, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6  
  
Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes  
Ministère des Pêches et Océans  
200, rue Kent, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

Canada

**Legend/Légende**

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes  
Electroniques et d'Information .

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Direction générale des programmes maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037  
Facsimilé (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** \_\_\_\_\_

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

**ÉDITION DE L'OUEST** \_\_\_\_\_

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM _____	
ADRESSE _____	APP. _____
VILLE _____	CODE POSTAL _____
PROVINCE _____	PAYS _____.
NOUVELLE ADRESSE	
NOM _____	
ADRESSE _____	APP. _____
VILLE _____	CODE POSTAL _____
PROVINCE _____	PAYS _____.

*N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*

*ou*

*Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire*

# INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA. ....	1
*1103(P) SKIDEGATE CHANNEL - BALISES D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉES. ....	5
*1106 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTE MARINE. ....	2
*1108 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	2

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3313	6				
3424	2				
3441	6				
3463	6				
3478	6				
3860	6				
3863	6				
3868	6				
6425	6				

**PARTIE 1 – Édition 11/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.**

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

**doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large** ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ACHETÉES ENTRE AOÛT 2002 ET MARS 2003.**

Nous avons découvert récemment que certaines cartes du Service hydrographique du Canada achetées entre août 2002 et mars 2003 souffrent d'un manque de résistance inacceptable.

Le problème est que l'encre peut se détacher de l'enduit de papier. Les cartes résistent mal au pliage et au contact avec l'eau. Il est facile d'identifier ces cartes en raison de la présence d'un enduit poudreux blanc en surface. Malheureusement, cet enduit, qui colle aux mains lors d'une manipulation normale, a été mal appliqué au papier au moment de sa fabrication. La meilleure façon de vérifier vos cartes consiste à gratter une surface blanche avec votre ongle.

Jusqu'au 31 mars 2004, le Service hydrographique du Canada remplacera toute carte achetée entre août 2002 et mars 2003 qui présente les caractéristiques susmentionnées. Veuillez contacter votre dépositaire pour remplacer gratuitement vos cartes.

Le SHC est en train de s'adapter à l'évolution de la technologie tout en assurant aux clients que les ressources sont utilisées efficacement pour que l'information essentielle soit transmise aux clients. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Le SHC est à développer des mesures pour que ce genre de situation ne se reproduise plus. Entre temps, nous nous excusons pour tout inconfort que vous pourriez avoir subi.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.**

Le **Service hydrographique du Canada (SHC)** fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par

**PARTIE 1 – Édition 11/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à [www.cartes.gc.ca](http://www.cartes.gc.ca).

**\*1106 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTE MARINE.**

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de la carte suivante sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3424	Approaches to/Approches à Oak Bay	1:10 000	12-SEP-2003	2	\$20.00

**\*1108 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.**  
**B.P. Box 127, Station C**  
**St. John's, Terre-Neuve**  
**A1C 5H5**  
**Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634**  
**Télécopieur: 709-576-0636**
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUIT EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE
NUMERO CEN S-57	
CA570214	Approaches to/Approches à Oak Bay
CA573013	Oshawa Harbour
CA373072	West of Michipicoten Island to Simons Harbour
CA573108	Clarkson Harbour
CA373110	Coppermine Point to Cape Gargantua
CA373246	Caribou Island
CA576041	Shelburne
CA576280	Carmanville
CA276801	Yarmouth to/à Halifax

**PARTIE 1 – Édition 11/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*1107 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES.**

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 01-SEP-2003 au 28-NOV-2003.

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
1202	28-NOV-2003
1209	28-NOV-2003, 24-OCT-2003
1221	31-OCT-2003
1223	12-SEP-2003
1233	17-OCT-2003
1234	31-OCT-2003, (P)24-OCT-2003
1310	31-OCT-2003
1311	12-SEP-2003
1312	28-NOV-2003
1314	14-NOV-2003
1316	(P)28-NOV-2003, (P)21-NOV-2003, 12-SEP-2003
1317	21-NOV-2003
1350	14-NOV-2003
1351	10-OCT-2003
1410	21-NOV-2003, 07-NOV-2003
1435	21-NOV-2003
1509	14-NOV-2003, 10-OCT-2003
1510	(25-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
1514	19-SEP-2003
2022	(T)24-OCT-2003
2024	14-NOV-2003, 07-NOV-2003
2028	14-NOV-2003
2067	03-OCT-2003
L/C2077	(T)31-OCT-2003
L/C2100	14-NOV-2003
L/C2123	14-NOV-2003
L/C2201	21-NOV-2003
2202	14-NOV-2003, 31-OCT-2003, (T)31-OCT-2003, 10-OCT-2003, 03-OCT-2003, 12-SEP-2003
2203	21-NOV-2003, 14-NOV-2003, 31-OCT-2003, (T)31-OCT-2003, 24-OCT-2003, (T)24-OCT-2003, (T)17-OCT-2003, 10-OCT-2003, 19-SEP-2003, (T)19-SEP-2003
2204	07-NOV-2003, 31-OCT-2003, (T)24-OCT-2003, 10-OCT-2003
2205	21-NOV-2003
2241	31-OCT-2003, 10-OCT-2003, 03-OCT-2003
L/C2243	14-NOV-2003
2244	07-NOV-2003
2289	21-NOV-2003
2293	31-OCT-2003
2314	(12-SEP-2003 Nouvelle édition annoncée)
3312	24-OCT-2003
3313	14-NOV-2003, 24-OCT-2003, 10-OCT-2003, 26-SEP-2003, 19-SEP-2003, 05-SEP-2003
3415	24-OCT-2003, 10-OCT-2003
3419	(27-JUN-2003 Nouvelle édition annoncée)
3424	(12-SEP-2003 Nouvelle édition annoncée)
3441	14-NOV-2003, 24-OCT-2003, 26-SEP-2003, 05-SEP-2003
3463	21-NOV-2003
3478	14-NOV-2003, 19-SEP-2003
3539	24-OCT-2003
3549	10-OCT-2003
3668	12-SEP-2003
3682	19-SEP-2003
3860	21-NOV-2003
3863	21-NOV-2003
3868	21-NOV-2003

**PARTIE 1 – Édition 11/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
3892	24-OCT-2003
4000	(25-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4001	(T)21-NOV-2003, 31-OCT-2003, 24-OCT-2003, (T)12-SEP-2003
L/C4002	31-OCT-2003
4003	(T)21-NOV-2003, 31-OCT-2003, 24-OCT-2003
4006	(T)21-NOV-2003, (08-AOU-2003 Nouvelle édition annoncée)
4011	21-NOV-2003, 07-NOV-2003, 24-OCT-2003
4012	21-NOV-2003, 07-NOV-2003
4013	24-OCT-2003
4016	24-OCT-2003
4023	31-OCT-2003, 24-OCT-2003
4045	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4201	07-NOV-2003
L/C4230	07-NOV-2003
L/C4240	21-NOV-2003
4241	21-NOV-2003
4363	(12-SEP-2003 Nouvelle édition annoncée)
4379	(18-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4404	24-OCT-2003
4429	14-NOV-2003
4483	24-OCT-2003
4485	31-OCT-2003
4486	31-OCT-2003, (T)31-OCT-2003
4497	(27-JUN-2003 Nouvelle édition annoncée)
4520	24-OCT-2003
4522	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4538	(11-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4541	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4582	(25-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4585	(30-MAI-2003 Nouvelle édition annoncée)
4587	31-OCT-2003
4592	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4594	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4595	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4596	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4597	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4615	05-SEP-2003
4622	(03-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4638	(11-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4641	03-OCT-2003
4644	28-NOV-2003
4653	14-NOV-2003
4658	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4659	(01-AOU-2003 Nouvelle édition annoncée)
4661	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4663	(01-AOU-2003 Nouvelle édition annoncée)
4665	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4666	(11-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4668	(04-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
4670	(13-JUN-2003 Nouvelle édition annoncée)
4702	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4766	(10-OCT-2003 Nouvelle édition annoncée)
4817	24-OCT-2003
L/C4832	07-NOV-2003
4839	(01-AOU-2003 Nouvelle édition annoncée)
L/C4841	21-NOV-2003
4842	21-NOV-2003, 24-OCT-2003

**PARTIE 1 – Édition 11/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
4845	10-OCT-2003
4847	31-OCT-2003
4849	10-OCT-2003
L/C4850	14-NOV-2003
L/C4851	14-NOV-2003
L/C4854	21-NOV-2003, 17-OCT-2003, 10-OCT-2003
4885	24-OCT-2003
4911	24-OCT-2003
4921	(P)10-OCT-2003, 12-SEP-2003
4950	24-OCT-2003
L/C4951	24-OCT-2003
4954	12-SEP-2003
4957	14-NOV-2003
L/C5023	07-NOV-2003
5031	14-NOV-2003
5042	(27-JUN-2003 Nouvelle édition annoncée)
5045	07-NOV-2003
5135	10-OCT-2003
5464	(15-AOU-2003 Nouvelle édition annoncée)
6022	21-NOV-2003
6023	05-SEP-2003
6212	28-NOV-2003, 24-OCT-2003, 05-SEP-2003
6218	(11-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)
6241	05-SEP-2003
6425	14-NOV-2003
6426	31-OCT-2003
6427	31-OCT-2003
7121	(16-MAI-2003 Nouvelle édition annoncée)
7127	(15-AOU-2003 Nouvelle édition annoncée)
7782	03-OCT-2003
8006	21-NOV-2003
8014	(25-JUL-2003 Nouvelle édition annoncée)

**\*1103(P) SKIDEGATE CHANNEL - BALISES D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉES.**

Les balises d'alignement Est de Skidegate #1 (6090.1 & 6090.2) (53°08'35"N 132°14'05"W env.) et les balises d'alignement #3 (6092.1 & 6090.2) (53°08'52.5"N 132°14'51"W env.) ont subi des dommages majeurs. La Garde côtière canadienne considère supprimer ces balises d'alignement puisque le nouveau système de balisage instauré en 2000 pourrait rendre ces balises non nécessaires. La Garde côtière canadienne invite la communauté maritime à fournir leurs commentaires concernant ce changement proposé avant le 29 février, 2004 à l'adresse suivante: Surintendant, Programmes des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 25 rue Huron, Victoria, C.-B., V8V 4V9.

(P2003-136)

**PARTIE 2 – Édition 11/2003  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3313 - Captain Passage - Feuille 10 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

14-NOV-2003 LNMD. 24-OCT-2003  
Porter une épave WK avec une profondeur connue de 0.8 mètres 48°51'37.1"N 123°27'53.3"W  
MPO(6200690-01)

**3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

14-NOV-2003 LNMD. 24-OCT-2003  
Modifier FI 5s 19m 14M pour lire FI 4s 6m 6M 48°38'00.0"N 123°06'23.0"W  
MPO(6200691-01)

**3463 - Strait of Georgia, Southern Portion/Partie Sud - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983**

21-NOV-2003 LNMD. 22-AOÛT-2003  
Porter un poste de mouillage S 49°07'44.0"N 123°18'30.0"W  
MPO(6200696-01)

**3478 - Ganges Harbour and/et Long Harbour - Nouvelle édition - 24-FEV-1995 - NAD 1983**

14-NOV-2003 LNMD. 19-SEPT-2003  
Porter une épave WK avec une profondeur connue de 0.8 mètre 48°51'37.1"N 123°27'53.3"W  
MPO(6200690-01)

**3860 - Kano Inlet - Nouvelle édition - 12-SEPT-1969 - Inconnu**

21-NOV-2003 LNMD. 20-JUIL-2001  
Rayer la bouée plate d'amarrage, orange et blanche 53°18'12.1"N 132°33'24.1"W  
MPO(6200697-01)

**3860 - Hippa Island - Nouvelle édition - 12-SEPT-1969 - Inconnu**

21-NOV-2003 LNMD. 20-JUIL-2001  
Rayer la bouée d'amarrage, orange et blanche 53°33'43.0"N 132°54'09.0"W  
MPO(6200694-01)

**3860 - Seal and Tartu Inlets - Nouvelle édition - 12-SEPT-1969 - Inconnu**

21-NOV-2003 LNMD. 20-JUIL-2001  
Rayer la bouée d'amarrage, orange et blanche 53°29'25.0"N 132°40'12.0"W  
MPO(6200694-02)

**3863 - Port Chanal - Nouvelle édition - 25-AVR-1980 - NAD 1927**

21-NOV-2003 LNMD. (130-1990)  
Rayer la bouée d'amarrage, orange et blanche 53°35'29.8"N 132°55'09.9"W  
MPO(6200692-01)

Rayer la bouée d'amarrage, orange et blanche 53°35'31.6"N 132°55'07.4"W  
MPO(6200692-02)

Rayer la bouée d'amarrage, orange et blanche 53°35'33.3"N 132°55'04.8"W  
MPO(6200692-03)

**3868 - Port Louis to Langara Island - Nouvelle édition - 12-JUIL-1968 - NAD 1927**

21-NOV-2003 LNMD. 22-SEPT-2000  
Rayer la bouée d'amarrage, orange et blanche 53°56'33.5"N 133°09'42.2"W  
MPO(6200695-01)

**6425 - Travillant River to/à Adam Cabin Creek - Nouvelle édition - 25-OCT-2002 - Inconnu**

14-NOV-2003 LNMD. 29-AOÛT-2003  
Porter une bouée conique de tribord, rouge 67°22'37.0"N 131°47'46.0"W  
(A2002-056) MPO(6601044-01)

**PARTIE 4 – Édition 11/2003**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

- Page 64 — Paragraphe 132, ligne 1  
Page 64 — Paragraphe 135, ligne 1 et ligne 2  
Supprimer: **Pelly Bay**  
Remplacer par: **Kugaaruk (Pelly Bay)** (C2003-033.1)
- Page 64 — Paragraphe 132.2, ligne 1 (promulgué dans l'Édition mensuelle n° 1/2001)  
Page 64 — Paragraphe 132.6, ligne 1 (promulgué dans l'Édition mensuelle n° 1/2001)  
Supprimer: Pelly Bay  
Remplacer par: Kugaaruk (C2003-033.2)
- Page 64 — Paragraphe 134, ligne 1 (promulgué dans l'Édition mensuelle n° 8/2000)  
Page 64 — Paragraphe 134.2, ligne 3 (promulgué dans l'Édition mensuelle n° 8/2000)  
Supprimer: Pelly Bay  
Remplacer par: Kugaaruk (C2003-033.3)
- Page 105 — Paragraphe 133, lignes 15 et 17  
Page 127 — Paragraphe 140, lignes 16 et 20  
Page 142 — Paragraphe 224, ligne 18  
Supprimer: Frobisher  
Remplacer par: Iqaluit (C2003-026.1)
- Page 132 — Paragraphe 184, dernière ligne (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 46/1989)  
Ajouter: Un haut-fond, couvert de 12 m (39 pi) d'eau, gît à 2,5 milles  
au NE de l'île Nova Zembla. (C2003-026.2)
- Page 265 — INDEX, après «Kudlago Island .....85»  
Insérer: Kugaaruk .....64 (C2003-033.4)

**PARTIE 5 – Édition 11/2003**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
<b>PACIFIQUE</b>							
83 G5202.6	Rugged Point	49 58 13.7 127 15 07.6	Fl W 4s	14.1	7	Mât, marque de jour triangulaire rouge et blanche.  2.6	À longueur d'année.  <b>Carte:3682</b> <b>Éd. 11/03(P03-128)</b>
85 G5203	Karouk Island	50 04 36.8 127 09 40.2	Fl W 4s	7.2	5	Tour cylindrique blanche. 4.4	À longueur d'année.  <b>Carte:3682</b> <b>Éd. 11/03(P03-129)</b>
86 G5203.2	Fair Harbour, Approches de	50 04 28.4 127 09 23.1	Fl G 4s	5.3	4	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure. 4.4	À longueur d'année.  <b>Carte:3682</b> <b>Éd. 11/03(P03-130)</b>
87 G5203.4	Fair Harbour	50 04 07.2 127 08 38	Fl W 4s	8.8	5	Tour cylindrique blanche. 4.4	À longueur d'année.  <b>Carte:3682</b> <b>Éd. 11/03(P03-131)</b>
214 G5333	Mary Tod Island	Extrémité SW. du brise-lames. 48 25 32.8 123 17 54.9	Fl R 4s	6.1	4	Mât.	À longueur d'année.  <b>Carte:3424</b> <b>Éd. 11/03(P03-135)</b>
217.5 G4776	<b>Point Partridge (Whidbey Island) (É.-U.)</b>	48 13 28.8 122 46 10	Fl W 5s	32.0	18	Tour à claire-voie.	Lum. per. 5 s. À longueur d'année.  <b>Cornet - Son 3 s; sil. 27 s.</b>  <b>Carte:3461</b> <b>Éd. 11/03(P03-120)</b>
220 G5034	<b>Davidson Rock (Burrows Island) (É.-U.)</b>	48 24 47.7 122 48 43.1	Fl G 4s	5.0	6	Sur une plate-forme.	Intensité renforcée vers le feu de l'île Burrard. À longueur d'année.  <b>Carte:3461</b> <b>Éd. 11/03(P03-124)</b>
249.1	Hatch Point NE	48 42 01.2 123 32 32	Fl Y 4s	.....	.....	.....	Aide privée. À longueur d'année.  <b>Carte:3441</b> <b>Éd. 11/03(P03-126)</b>
249.2	Hatch Point SW	48 42 00.4 123 32 33.7	Fl Y 4s	.....	.....	.....	Aide privée. À longueur d'année.  <b>Carte:3441</b> <b>Éd. 11/03(P03-127)</b>
311 G5401	<b>Sand Heads</b>	Près de l'extrémité de la jetée Steveston. 49 06 21.2 123 18 12.1	Fl G 5s	13.3	16	Tour cylindrique blanche.	Lum. 0.1 s; obs. 4.9 s. À longueur d'année.  <b>Carte:3490</b> <b>Éd. 11/03(P03-134)</b>
734 G5748	<b>Bonilla Island - Feu à secteurs</b>	Côté Ouest de l'île. 53 29 34 130 38 09	Fl WR 5s	36.6	22	Tour cylindrique blanche. 9.8	Lum.0.3 s; obs.4.7 s. Blanc de 360° à 168°; rouge de 168° à 198°; masqué de 198° à 334°; rouge de 334° à 360°. À longueur d'année.  <b>Carte:3747</b> <b>Éd. 11/03(P03-139)</b>

**PARTIE 5 – Édition 11/2003**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

Feu de (E.I.) 2602 H25	Walrus Island  <b>Racon -- (Y)</b> <b>Bande X</b>	Baie Mistake. 61 57 59.4 92 28 41.1	FI W 6s	28.5	.....	Mât à claire-voie carré, marque de jour rectangulaire orange fluorescent. 11.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.  <b>Carte:5642</b> <b>Éd. 11/03(D03-144)</b>
Feu de (E.I.) 2603 H25.5	Sentry Island  <b>Racon --. (C)</b> <b>Bande X &amp; S</b>	61 09 35.6 93 52 14.6	FI W 6s	35.4	7	Tour à claire-voie carrée. 18.4	Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier.  <b>Carte:5641</b> <b>Éd. 11/03(D03-145)</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_

Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : \_\_\_\_\_ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_ de 2000 \_\_\_\_\_)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

*\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.